

État des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols

L'État des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols répond à un objectif d'information de l'acquéreur ou du locataire vis-à-vis des risques naturels prévisibles, technologiques, sismique ainsi que sur les pollutions de sol et le régime de la zone concernée par le bien.

À SAVOIR

La durée de validité de l'ERNMT est de **6 mois**

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003
- Code de l'Environnement : art. L 125-5 et R 125-26
- Code Minier : art. L 174-5
- Arrêté du 19 mars 2013
- Arrêté du 18 décembre 2017

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Diagnostics obligatoires pour la vente ou la location : amiante, DPE, plomb, gaz, électricité, mesurages...



VOTRE AGENCE

DOMAINE D'APPLICATION

Pour toute vente ou mise en location, y compris saisonnière, d'un bien immobilier, bâti ou non bâti (appartement, maison, immeuble tertiaire, industriel, terrain).

OBJECTIF DE LA MISSION

Informar les acquéreurs et locataires d'un bien immobilier sur :

- les risques naturels, miniers et technologiques auxquels peut être soumis ce bien ;
- les sinistres indemnisés consécutivement à une catastrophe reconnue comme telle subis par l'immeuble depuis 1982 ;
- la situation du bien par rapport aux secteurs d'expropriation ou de délaissement ;
- la pollution des sols.

MISSION PROPOSÉE

- Recherche des risques en fonction de la localisation du bien. Cette recherche est fondée sur les informations transmises par le Préfet du département, le maire de la commune ainsi que par les divers services compétents.
- Établissement du formulaire « État des servitudes 'risques' et d'information sur les sols » en mentionnant : la sismicité, les risques naturels, miniers ou technologiques pris en compte dans le ou les plans de prévention et auxquels le bien est exposé, ainsi que les informations sur les pollutions de sol et régime de la zone concernée (secteur d'expropriation ou de délaissement).
- Le formulaire est accompagné des extraits des documents de référence.